

FO DGFIP SAVOIE

CTL du 26/06/2012 sur la Formation Professionnelle

I Bilan Année 2011 (deux filières réunies) :

1) Effectifs :

Mme BIMET a retracé les difficultés rencontrées dans la gestion du personnel du service de la formation professionnelle durant l'année 2011 (problèmes résolus à ce jour).

- Pour la gestion publique : Mme Florence RIEUTORD
- Pour la filière fiscale : Michelle BARRIT.

2)- Moyens matériels affectés : non traités

3)-Nouveaux applicatifs :

- GASEL : vision des besoins de formation au niveau de l'inter-région (permettre de bâtir le plan de formation inter- régional).
- DIEZE: évaluation des formations d'un point de vu qualitatif (« à chaud »ou « à froid »).

Commentaires des données statistiques de l'année écoulée (moyenne de 3,08 jours de formation par agent en 2011).

Interventions syndicales :

La CGT demande le recensement et d'un meilleur suivi des demandes de formation des agents par la création et l'amélioration d'outils de gestion informatiques.

Intervention FO :

- Demande de délocalisation sur site des formations en cas de besoins locaux exprimés.
Réponse de l'administration : problème de l'expression de besoins de formation isolés et de la sous utilisation des locaux dans les centres excentrés.
- Interpellation sur le régime indemnitaire.
- Problématique du phénomène inflationniste et du circuit dans la diffusion des notes (plus de 10 % en 2011) et de leur caractère souvent imprécis.
- Regret exprimé concernant la suppression des forums (HELIOS).
L'administration explique cette suppression du fait du caractère non fiabilisé des réponses apportées (démentis souvent nécessaire) et de l'absence de régulateur.

II Projet 2012 :

La formation reste une priorité affichée pour l'administration.

Objection des OS : champs de compétence restreint du DIF (cas de formation pour développement personnel).

Position de l'administration concernant la préparation aux concours (préparation des devoirs) : refus du DIF dans la mesure où il existe déjà une formation dispensée par l'administration.

Regrets émis concernant le taux de prise en charge insuffisant (85 % du traitement brut). Les problèmes budgétaires et de gestion du personnel actuellement rencontrés laisse entrevoir des restriction en matière de DIF.

Il est rappelé que la formation ne pourra jamais pallier l'absence de moyens.

Questions diverses :

1) Point sur les derniers incidents survenus dans la direction :

- Agression de deux agents du SIP de Chambéry du 22/05/2012 dans le cadre de la campagne IR (dépôt de plainte);
- Agression de l'agent de la trésorerie de l'O P A C de la Savoie de juin 2012.

a) les mesures prises :

- dépôt de plainte (saisie du Procureur).
- rappel des consignes de sécurité à respecter sur les différents sites (protocoles applicables aux principaux sites du département).
- rôle réaffirmé de l'assistante sociale et du médecin de prévention (disponible seulement sur rendez vous et venant de l'Isère).
- déplacement de l'équipe de direction sur place à la suite des incidents.

b) Interpellation des OS concernant les modalités de dégagement des fonds :

Réponse de l'administration : par référence à l'instruction du 03/05/2007 et par le rappel des règles limitatives des risques destiné aux chefs de poste (horaires, anonymat ...).

c) Problématique du libre accès des représentants syndicaux dans les locaux de la direction :

Proposition d'attribution d'une carte d'accès pour les représentants du personnel.

Interventions FO:

- Nécessité de clarification de l'organigramme de la direction (transparence des postes).
- Réflexion sur la caisse commune (SIP / trésorerie d'Aix les bains).
- Mise à jour des informations sur Ulysse sans information préalable des OS, exemple du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels).

-

Vos représentants en CTL :

Gilles FALCOZ

SIP CHAMBERY

EXERTIER Frédéric

SIP CHAMBERY

²Site Web Départemental :

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/073/>